

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021 – 20 H

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

- 1.1 Ouverture de la séance ordinaire du 7 septembre 2021

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2021

4. PROCÈS-VERBAL

- 4.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 août 2021
4.2 Dépôt du procès-verbal des comités municipaux du mois d'août 2021

5. ADMINISTRATION

- 5.1 Dépôt de la liste des comptes à payer du mois de septembre 2021, approbation du journal des déboursés du mois de septembre 2021 incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement numéro 02-2018
5.2 Paiement des rétroactivités dans le cadre du renouvellement de la convention collective du Syndicat Canadien de la Fonction publique (section locale 3709)
5.3 Rémunération du personnel électoral – scrutin du 7 novembre 2021
5.4 Mode de financement pour le remboursement anticipé du règlement d'emprunt 02-2009 de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

6. TRANSPORT

- 6.1 Demande d'aide financière – volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) dans le cadre du projet de réfection de la montée binette à Saint-Joseph-du-Lac
6.2 Achat de paniers de fleurs suspendus pour la saison estivale 2022
6.3 Travaux de réparation de fuite du réseau d'aqueduc près du 89, montée du Village
6.4 Embauche de monsieur William Lamoureux à titre de préposé aux travaux publics

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. URBANISME

- 8.1 Approbation des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) relativement à l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
8.2 Mandat à la firme DHC avocats

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

- 9.1 Octroi des contrats pour les activités de la programmation automne – 2021
9.2 Autorisation des dépenses pour l'organisation du parcours d'Halloween qui aura lieu le dimanche 31 octobre 2021

10. ENVIRONNEMENT

- 10.1 Octroi d'un contrat relativement au préachat de pompes pluviales à grand débit et de tuyauteries dans le cadre de la construction des ouvrages de protection contre les crues
10.2 Octroi d'un contrat relativement au préachat de groupe électrogènes et commutateur automatique dans le cadre de la construction des ouvrages de protection contre les crues
10.3 Achat de compteurs d'eau
10.4 Demande de financement au Programme d'aide financière du MAPAQ pour l'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région et pour l'appui à l'élaboration du Plan de développement de notre communauté nourricière

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET DE RÈGLEMENT

- 12.1 Avis de motion du projet de règlement numéro 23-2021 visant la modification du règlement de zonage numéro 4-91, afin de permettre l'établissement de projets intégrés d'ensemble commercial dans la zone C-1 374 et d'ajouter les normes spéciales qui s'y rattachent
- 12.2 Avis de motion du projet de règlement numéro 24-2021 visant la modification du règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble numéro 21-2008, afin d'assujettir la zone PAE 377 aux dispositions applicables aux secteurs de PAE #1, PAE #2 et PAE #3 et de préciser certaines de celles-ci
- 12.3 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 25-2021 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale de secteur relativement à la réalisation d'une clôture en arrière-lot des immeubles de la rue Francine adossés à l'autoroute 640

13. ADOPTION DE RÈGLEMENT

- 13.1 Adoption du second projet de règlement numéro 22-2021 visant la modification du règlement de zonage numéro 4-91, afin de créer la zone C-1 383 à même la zone M 339 et d'y prohiber l'usage mixte
- 13.2 Adoption du projet de règlement numéro 23-2021 visant la modification du règlement de zonage numéro 4-91, afin de permettre l'établissement de projets intégrés d'ensemble commercial dans la zone C-1 374 et d'ajouter les normes spéciales qui s'y rattachent
- 13.3 Adoption du projet de règlement numéro 24-2021 visant la modification du règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble numéro 21-2008, afin d'assujettir la zone PAE 377 aux dispositions applicables aux secteurs de PAE #1, PAE #2 et PAE #3 et de préciser certaines de celles-ci

14. CORRESPONDANCES

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE
